



LA FEUILLE DES HERBETTES

Avril 2019

Journal de la commune de Sullens

Message de la Municipalité

Les incendies et Sullens font bon ménage. Trois ces derniers temps : l'atelier Kohler, l'église et, cette année, les locaux de la boulangerie. Seul celui de l'église connaît son origine : court-circuit sur la sono mobile. D'après les renseignements obtenus, un non-lieu a été prononcé envers les jeunes qui avaient été aperçus autour de l'atelier Kohler. Pour celui de la boulangerie, toute cause technique a été exclue par la police scientifique. Au vu de la mise en danger des locataires de l'appartement juste au-dessus, la Municipalité a déposé plainte contre inconnu afin d'avoir accès au dossier d'enquête. A préciser que personne n'a été mis en cause.

L'église est à nouveau à disposition de la Paroisse depuis le 24 mars 2019.

La boulangerie est ouverte depuis le 19 mars 2019. Un grand merci à la boulangerie Clément de Daillens qui a relevé le défi de nous proposer un dépôt de pain du lundi au vendredi durant toute la période de fermeture.

Ce début d'année peut se résumer en une période de mise en place. Le projet d'adhésion à la STEP de Penthaz, AIEE, (avec traitement des micropolluants) ayant été admis par le Conseil communal en décembre dernier, les travaux préparatoires battent leur plein.

Au moment de la distribution du présent Journal, le locatif de la Lovettaz C aura vécu son premier coup de pioche, ou plutôt de pelle rétro. Le préavis du séparatif de Perroset, 2^e étape, a été admis par le Conseil du 21 mars 2019, avec cependant un amendement suppri-

mant les ralentisseurs de trafic au chemin de Vuarat, ce qui aura une conséquence identique sur les autres chemins transversaux.

Les travaux pour ces trois projets sont prévus sur 2019 et 2020 pour un coût global de 5,1 millions de CHF. Les finances saines de notre Commune, 2018 étant sur la bonne voie, nous permettent d'investir pour le futur (écologie/nature - finances).

Pour l'adhésion à l'AIEE, STEP de Penthaz, vous serez confrontés à une modification de la facturation. En effet, cette association gère directement ses coûts de fonctionnement et les répartit ensuite aux habitants des communes adhérentes : Cossonay, Penthaz, Daillens, Bettens, Bournens et Sullens.

De notre côté, nous continuerons à facturer l'entretien du réseau d'épuration, cette fois évidemment sans les coûts de notre STEP. La nature a un prix; nous ferons cependant tout pour alléger au maximum votre facture. Le détail de calculs suivra en temps opportun.

Le présent Journal sera en principe édité selon le rythme des séances du Conseil communal, avec les résultats des délibérations.

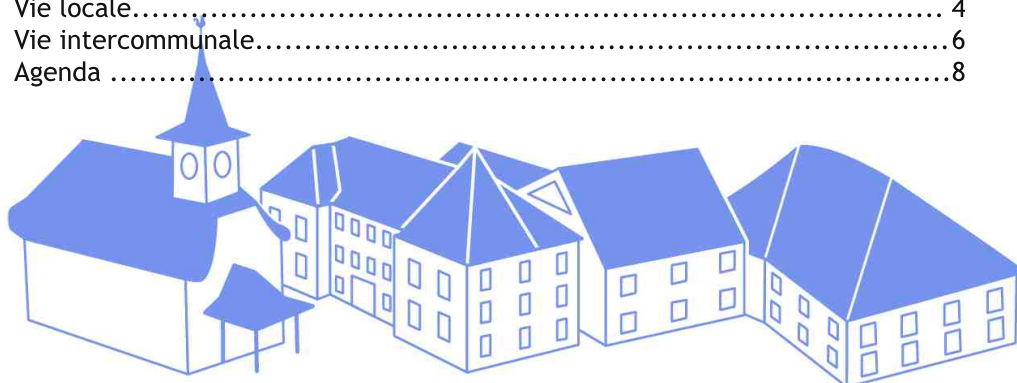
ATTENTION : il n'y a plus de coupons-réponses pour l'annonce des chiens, ni pour la commande du bois de feu. Tout se passe via Email, téléphone ou au guichet.

La Municipalité vous souhaite un magnifique printemps.

Christian Gozel, syndic

Sommaire

Politique locale.....	2
Actualités.....	3
Vie locale.....	4
Vie intercommunale.....	6
Agenda	8



Administration

Rue du Château 2
1036 Sullens
greffe@sullens.ch

Greffe :
021 731 33 34
Contrôle des habitants :
021 731 33 89

Horaires :
Lundi de 14h à 18h30,
Mardi au vendredi
de 8h30 à 11h30.

Conseil communal de Sullens 21 mars 2019

En vertu des articles 107 et 109 de la LEDP (Loi sur l'Exercice des Droits Politiques), droit de référendum et affichage des objets traités, nous vous communiquons les décisions du Conseil communal de la séance du 21 mars 2019 :

- Préavis n° 1/2019 - Séparatif «Quartier Perroset» 2^e étape
Le préavis est adopté à l'unanimité avec l'amendement suivant : «Création de modérateurs de trafic uniquement sur le chemin de Néfobon»

- Postulat « Pour un rond-point signifiant »

Postulat pris en compte à la majorité et renvoyé à la Municipalité pour traitement.

Nominations

- Secrétaire du Conseil communal : Mme Eda Parente, élue tacitement,

- Délégués à l'AIEE (STEP de Penthaz) : MM. Raphaël Guignard et Jacques Simond, élus tacitement.

Les électeurs peuvent consulter ces préavis au greffe municipal pendant les heures d'ouverture ou sur le site de la commune www.sullens.ch

Administration communale, le 22 mars 2019

Prochains Conseils communaux
à la Maison de Commune :

- Jeudi 20 juin 2019 à 18h,
- Jeudi 10 octobre 2019 à 20h,
- Jeudi 5 décembre 2019 à 20h.

Calendrier des votations en 2019

19 mai 2019	Votations fédérales/cantoniales
20 oct. 2019	1 ^{er} tour des élections du Conseil National
10 nov. 2019	2 ^e tour des élections du Conseil National
24 nov. 2019	Votations fédérales/cantoniales

Bureau de vote de Sullens

Maison de commune 2^e étage à gauche

Ouverture du bureau de vote, le dimanche du scrutin de 9h30 à 10h30.

Les enveloppes de transmission peuvent être déposées dans la boîte aux lettres de l'administration jusqu'au dimanche du scrutin à 10h30.

Une nouvelle secrétaire pour le Conseil communal

Lors de la séance du Conseil communal le 21 mars dernier, l'ordre du jour habituel a été précédé d'une opération qui n'avait pas été réalisée depuis 2011.

Après une brève présentation de la candidate proposée par le bureau, les membres du Conseil ont, en effet, élu par acclamation une nouvelle secrétaire en la personne de Madame Eda Parente. Eda habite Sullens depuis 2018, est maman d'un petit garçon d'une année et travaille en tant qu'opticienne à Lausanne. Quant à Françoise Bastian-Fierro, elle a terminé son mandat sous les applaudissements nourris et repris par toutes les personnes présentes dans la salle. Pour la remercier de son assiduité sans faille et de son éternelle bonne humeur, elle a reçu un petit présent qui devrait lui permettre de continuer à prendre quelques procès verbaux à d'autres occasions...

La séance terminée, les membres présents ont eu l'occasion d'échanger plus longuement avec Eda et Françoise autour d'un apéritif offert par la Municipalité.

Didier Simond, président



Photo Francis Nobs

La nouvelle secrétaire du Conseil communal Eda Parente (à gauche) remplace Françoise Bastian-Fierro.

Elections complémentaires au Conseil D'Etat - 1^{er} tour

Résultats pour Sullens
Participation 35,77 %

PLR - UDC : Dessauges Pascal.....	140
Les Verts - PS : Ruiz Rebecca.....	81
PDC : Marion Axel.....	9
Ensemble à gauche : Dolivo Jean-Michel.....	6
Pop & Gauche en mouvement : Timofte Anaïs....	4

Destruction des nids de chenilles processionnaires



"Compte tenu du risque pour la santé de la population, un arrêté du Conseil d'Etat exige la lutte contre les chenilles processionnaires du pin, dès leur apparition, dans des endroits destinés à l'accueil du public (places publiques, places de jeux, piscines, cours d'écoles, jardins et parcs)."

"Les poils des chenilles processionnaires du pin possèdent des propriétés urticantes qui peuvent provoquer des troubles ou des réactions allergiques (œdèmes, démangeaisons, asthme, etc.)."

"Les chenilles processionnaires font partie de notre environnement naturel et leur développement est vraisemblablement inéluctable, compte tenu de l'évolution du climat. Il n'est donc pas envisageable de les exterminer complètement. Tout au plus peut-on tenter de limiter les situations les plus conflictuelles, ce que l'arrêté du Conseil d'Etat tend à faire."

"Les chenilles sont dangereuses durant un court laps de temps. Pour éviter les problèmes, il faut les détruire quand elles sont dans leurs nids ou installer des pièges écologiques, avant qu'elles ne se réveillent de leur repos hivernal."

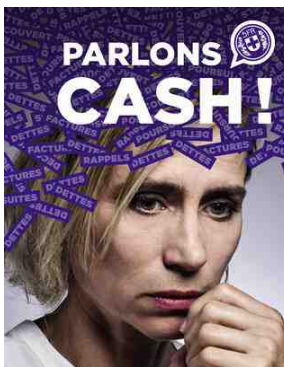
Extraits du site internet du canton :
www.vd.ch/chenilles-processionnaires



La destruction des nids de la chenille processionnaire doit être faite dans le village
au plus tard le 30 avril 2019.

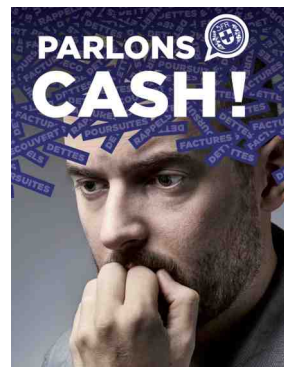
Passé ce délai, et sans autre avis, la Municipalité fera procéder aux travaux, aux frais des propriétaires, sans préjudice de l'amende encourue prévue dans le Code rural.

Programme cantonal de prévention du surendettement



Confidentielle, gratuite et professionnelle, la permanence téléphonique PARLONS CASH conseille et oriente pour faire face aux problèmes d'argent. Elle peut également être utilisée pour des renseignements, du soutien ou des conseils pratiques.

L'anonymat est garanti au 0840 43 21 00 (numéro non surtaxé).
 Ce service spécialisé est disponible du lundi au jeudi de 8h30 à 13h.
 Informations sur le site www.parlons-cash.ch



Jeux Olympiques de la Jeunesse

Chaque commune du Canton est invitée à venir prendre possession d'un drapeau des JOJ 2020 et doit désigner deux élèves âgés entre 12 et 14 ans, si possible une fille et un garçon.

Nous avons tiré au sort Nayeli GUILLET et Ewan EDGAR qui ont accepté leur mission. Ils représenteront la commune de Sullens et, avec le drapeau communal, ils participeront à la réalisation d'une fresque géante du Canton, au Stade Pierre de Coubertin à Lausanne, le jeudi 19 septembre 2019 entre 12h.30 et 13h.30.

LAUSANNE
2020



YOUTH
 OLYMPIC
 GAMES



Naissances

Emilie Panchaud
le 31 janvier 2019

Ysée Orny Criblez
le 12 février 2019

Alicia Badel
le 27 février 2019

Statistiques 2018 Population de Sullens

Population sullanaise au 31 décembre 2018..... 1 031

Nombre de femmes de plus de 16 ans..... 425

Nombre d'hommes de plus de 16 ans..... 430

Filles de moins de 16 ans..... 87

Garçons de moins de 16 ans..... 89

Nombre de Suisses..... 845

Nombre d'Etrangers..... 186

Mariages

Isabelle Dubé
et Jeton Morina
le 28 septembre 2018

Trecy et Raphaël Haas
le 18 janvier 2019

Décès

Maria Nives Gay
le 23 novembre 2018

Michel Favez
le 14 mars 2019

Alicia, un bébé pressé d'arriver !



Alicia est venue au monde à Sullens, sur le tapis de la salle de bain au domicile de ses parents. Sa maman, surprise, n'a pas eu le temps de se rendre à la maternité. Alicia est pourtant son premier enfant !

Joane raconte : «Au cours de préparation à la naissance, on nous a répété trop souvent que la naissance d'un premier enfant prenait beaucoup de temps. Alors quand j'ai eu mes premières contractions à trois heures du matin, j'ai voulu être sûre qu'il s'agissait du «vrai travail» avant d'alerter mon mari». Mais à huit heures, les contractions devinrent très fortes et rapprochées et il fut impossible pour Joane de se déplacer. Son mari dut appeler les secours.

Joane poursuit : « Les ambulanciers de l'Unité de Secours Régional de Villars-Ste-Croix et le Docteur Ettore Ciavatta du SMUR arrivèrent très rapidement et au moment opportun. Alicia et moi étions entre d'excellentes mains, que ce soit à notre domicile ou ensuite, à la maternité de Morges. »

Joane et Sebastien Badel, reconnaissants, tiennent à remercier chaleureusement ces professionnels de l'Urgence.

Aujourd'hui, Alicia a plus d'un mois et toute la famille se porte à merveille.

Nathalie Martin



Célébration des nonante ans de Marcel Cuérel

La Municipalité a reçu M. Marcel Cuérel, ancien Président du Conseil général, pour fêter son 90^e anniversaire en présence de ses proches. Un cadeau lui a été remis en souvenir de cet évènement.

Toutes nos félicitations à ce jubilaire.



Marcel Cuérel et ses proches.



Marcel Cuérel et Christian Gozel, syndic.

Dates de ramassage des déchets encombrants

Dès 7h30, les jeudis :
4 juillet 2019,
14 novembre 2019.

Avis aux propriétaires de chiens

Jusqu'au 15 avril 2019, les propriétaires de chien(s) sont tenus d'annoncer à l'administration communale, **par courriel à greffe@sullens.ch ou pendant les heures d'ouverture du bureau communal**, les chiens :

- achetés ou reçus en 2018,
- nés en 2018 et toujours en leur possession,
- vendus, donnés ou décédés en 2018, pour radiation,
- non encore annoncés.

Les chiens doivent être munis d'un collier et d'une médaille portant le nom de leur propriétaire (art. 34 du règlement de police). Chaque chien doit être identifié au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire (art. 3 du règlement d'application de la Loi sur la police des chiens).



Nous vous informons que la vaccination préventive contre la rage n'est plus obligatoire. Toutefois, cette vaccination reste vivement conseillée.

De la couleur au menu des espaces verts



Dès 2019, nous souhaitons créer quelques zones de gazons fleuris et mettre en place un entretien différencié selon nos espaces verts.

Laissons une place dans nos gazons à des surfaces richement colorées (gazon fleuri), pour le bonheur d'une flore et d'une faune variées.

Depuis de nombreuses années, il y a une volonté du «propre en ordre» avec 25 à 30 tontes annuelles. Le revers de cette politique est que tous les espaces verts se ressemblent.

De plus, la gestion des surfaces engazonnées entretenues intensivement demande beaucoup de soin, d'eau et d'énergie pour une résistance médiocre à la sécheresse et aux maladies. Ce mode de gestion doit être réservé aux surfaces dédiées aux sports et aux loisirs.

La création de surfaces en gazon fleuri est une alternative intéressante au gazon conventionnel.

Elle présente une richesse floristique plus élevée tout en conservant une bonne résistance au piétinement.

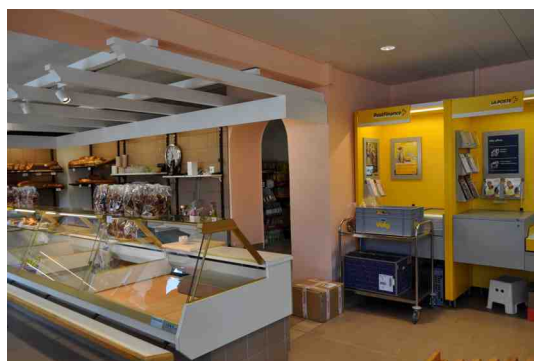
De plus, l'entretien de ces surfaces à long terme nécessite moins de temps et de moyens que les gazons classiques.

La Municipalité

Réouverture de la boulangerie-épicerie-bureau postal



Après deux mois de fermeture suite à des dégâts d'incendie et aux travaux qui ont suivi, le commerce a réouvert ses portes depuis le 19 mars 2019. Monika Glesti et Frédéric Chariatte vous attendent dans des locaux flambant neufs.



Don du sang

Dates des prochaines collectes, les mardis :

16 avril 2019,
13 août 2019,
17 décembre 2019,

de 15h30 à 19h30, à la Maison de Commune à Cheseaux, route de Lausanne 2.

Cours sauveteurs (permis de conduire)

12 avril 2019 de 17h45 à 22h,
13 avril 2019 de 8h à 12h et de
13h à 15h.



Un grand Merci à tous nos donateurs !

La Section des Samaritains de Cheseaux tient à remercier toutes les personnes qui sont venues donner de leur sang lors de nos collectes organisées en collaboration avec le Centre de Transfusion d'Epalinges en 2018.

Les dates de nos prochaines collectes 2019 à Cheseaux sont programmées. Voir l'encadré à gauche pour les connaître.

Pensez-y, parce qu'un jour vous aussi pourriez en avoir besoin!

Nous accueillons également avec grand plaisir tous les nouveaux donateurs.

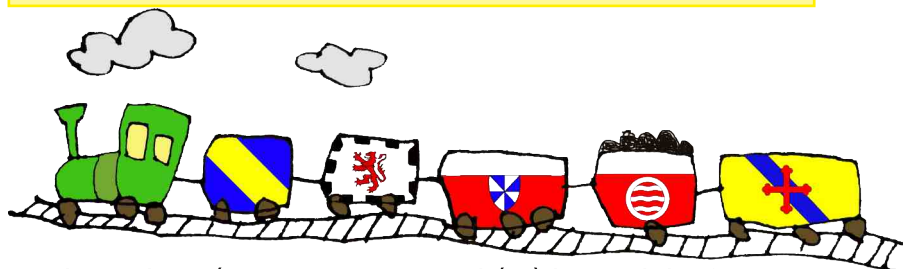
Pour tous renseignements concernant le don de sang, consultez

www.jedonnemonsang.ch

ou téléphonez gratuitement au 0800 14 65 65.

Un grand Merci d'avance!

Accueil de jour pour les pré-écoliers



Membre du réseau AJENOL - www.ajenol.ch - nous accueillons des enfants de 4 mois à 12 ans.

Vous désirez devenir accueillant(e) en milieu familial (AMF)?

Vous devez être affilié(e) à une structure de coordination, être soutenu(e) par un service officiel et suivre une formation obligatoire

liée à l'accueil d'enfant(s).

Vous désirez placer votre enfant?

Contactez Gabrielle Lerjen

Administration communale

Case postale 67 - 1033 Cheseaux

Tél. 079 233 73 10, les lundis et mardis de 9h à 11h et les jeudis de 14h à 16h.

coord.amf@cheseaux.ch

Jardin des parents

L'association des Parents d'Elèves de la Chamberonne (APECH) propose deux heures d'échanges et de réflexions sur les relations parents-enfants, animées par des professionnels, le mercredi 5 juin, de 8h45 à 10h45, au Foyer de la Maison de Commune, Route de Lausanne 2 à Cheseaux.

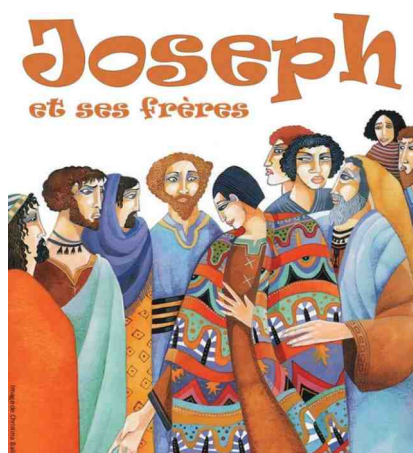
L'entrée est libre, coin jeux pour les enfants.

Information à Cheseaux auprès de Chantal Bourqui au 079 280 81 18 ou sur www.jardin-des-parents.ch

APECH

chamberonne@ape-vaud.ch

www.apech.ch



Camp d'enfants

La Paroisse protestante organise un camp pour les enfants de la 3^e à la 6^e année scolaire, au pied du Jura, du 23 au 26 avril 2019.

Il n'est pas nécessaire de faire partie de la paroisse.

Au programme : des jeux, des promenades, des prières. L'activité principale sera la préparation d'une saynète qui raconte l'histoire de Joseph. A partir de son histoire, des discussions seront abordées sur les relations au sein de la famille, sur la jalousie, le pardon, le sentiment d'injustice, la fraternité...

Informations et inscription auprès du pasteur

Laurent Bader au 021 331 57 52,

ou sur le site de la paroisse :

vufflenslaville.eerv.ch



Repas des Aînés

Mercredi 20 mars 2019 se tenait à Boussens le repas des Aînés et des isolés de la paroisse de Vufflens-la-Ville qui regroupe les villages de Sullens, Bournens, Boussens, Mex et Vufflens. Plus d'une soixantaine de personnes étaient présentes dont plusieurs Sullanais. Au menu, ce jour-là : raclette et salade de fruits. La traditionnelle équipe organisatrice, composée de sept dames bénévoles, avait décoré les tables aux couleurs de la Suisse.

Avant les festivités, le pasteur Laurent Bader intervint brièvement. Son allocution sur les façons bonnes ou mauvaises de prendre les événements d'une journée suscita de la bonne humeur parmi les convives. En guise de conclusion, il leur proposa un éventuel sujet de conversation au cours du dîner : échanger sur les paroles du Frère dominicain Gabriel Nissim, «Aussi longtemps que l'homme espère, il n'y a pas de situation impossible».

Puis l'équipe de choc des cuisinières s'affaira pour servir le repas, exceptionnellement aidées par deux maris volontaires, commis au four à raclette. Comme toujours, la convivialité était de rigueur.

Nathalie Martin

Prochain repas des Aînés
Mercredi 10 avril 2019 à 12 h à Mex.

Informations auprès de Elsa Marolda :
021 731 51 72.



Aux fourneaux : Jean-François et Christiane Pinget, Olivier et Carine Schmid, Marie-Claire Bardet, Anne-Marie Badoud, Elsa Marolda, Helga Foetish et Françoise Bader.



Au premier plan, de gauche à droite : François et Verena Corthay et Georgette et Hermann Schweingruber.

Bibliothèque villageoise

Pendant les vacances d'été, la bibliothèque sera ouverte uniquement le 31 juillet 2019 de 16h30 à 19h.

Renseignements :

Mme Eliane Badan au 079 736 75 90.

Impressum

Editeur : Commune de Sullens
Imprimerie :

Imprimoffset Bordin SA
1042 Assens

Rédaction : Nathalie Martin

Prochaine parution :
juin - juillet 2019

Délai pour publication :
le 15 juin 2019.

Site internet : www.sullens.ch

Email : greffe@sullens.ch

Faites vivre votre journal

Une recherche ? Une offre ? Une question liée au village ?
Une envie de partager vos écrits, vos poèmes, vos humeurs ?
Un(e) ami(e) Sullanais(e) ou un(e) voisin(e) qui mérite que l'on s'intéresse à lui/elle ?

Utilisez le journal de votre commune, **Votre Journal**, en écrivant à greffe@sullens.ch, mention «Pour le journal» avant la fin du délai pour publication.

Calendrier des manifestations

23 juin	Fédération Suisse de Gymnastique Concours intersections - Grande salle
29 juin	La Boule des Herbettes Concours de pétanque - Grande salle
1 ^{er} août	Fête nationale Grande salle
30-31 août	Renens-Sullens-Boussens Handball Match aux cartes et tournoi de pétanque Grande salle
5, 6 et 7 septembre	Soirée du Chœur mixte « L'Aurore » Grande salle



Générations : Une MusiComédie proposée par le collège de la Chamberonne

Pour la première fois, un chœur éphémère de 25 enseignants et le chœur d'élèves des 7^e et 9^e, tous deux du collège de la Chamberonne, dirigés par Charlotte Thibaud-Moussoli, professeur de musique, proposent un spectacle de chants et de comédie avec apéritif dînatoire, intitulé Générations, à la grande salle de **Boussens**, les **9, 10 et 11 avril 2019 à 19h**. Les places sont à retirer au secrétariat du collège de Derrière-la-Ville à Cheseaux.

Adultes 25 francs, enfants 15 francs, ouverture des portes à 18h30.

Stéphanie Veyre, enseignante et membre de l'organisation, ajoute que ce spectacle est une belle aventure humaine qui a permis d'unir les qualités de chacun, devant et derrière la scène.

Tournoi de foot à 5

Le Renens-Sullens-Boussens Handball vous informe qu'il organise un tournoi de foot à cinq, le **samedi 8 juin 2019**, toute la journée, sur le terrain devant la grande salle de **Boussens**. Buvette prévue.

Informations et inscription auprès de Daniel Perrudet au 079 695 86 10 ou à daniel.perrudet@hotmail.com



Culte de Pâques

Grand culte de fête
dimanche 21 avril, 10h,
église de **Sullens**. Culte pour
les familles, avec baptême
d'une catéchumène et temps
de souvenir pour les défunts
et les baptisés de l'année
écoulée.



Tournoi de pétanque

Le club Les Herbettes propose un tournoi en doublette le **samedi 29 juin 2019**, sur les terrains de pétanque près de la grande salle de **Sullens**.

Inscription dès 8h, début du tournoi à 9h.

Tarif : 33 francs par joueur (15 francs l'inscription et 18 francs le repas)

Attention : le tournoi est limité à 32 équipes.

Renseignements auprès de

Christian Duperrut au 079 233 78 68 ou

Magali Grobet au 076 339 96 99 ou par email à magaligrobet@gmail.com